



**MÉGOPHIAS**  
NATATION • TROIS-RIVIÈRES

# Politique sur les délais de paiements, annulation d'inscription et remboursements des frais.

## Cotisations Annuelles à l'Entraînement

---

Les frais de cotisation annuels sont répartis en quatre versements égaux au cours de la saison. Ces frais sont ajoutés au compte du membre dès le 15 septembre ou au moment de son inscription au club.

- Les paiements sont automatiquement inscrits au compte du nageur, avec des échéances précises.
- **Paiement initial** : Le premier paiement comprend la première tranche des cotisations annuelles, les frais d'affiliation à la FNQ, ainsi que les frais de bénévolat et de non-résident, le cas échéant.

## Frais de Compétition

---

### Répartition des frais

Les frais de compétition incluent :

- Les frais d'inscription à la compétition.
- Les frais journaliers fixes liés aux entraîneurs.
- Si applicable, les frais de transport, d'hébergement et de repas, répartis à parts égales entre les athlètes.

### Frais des parents accompagnateurs

Les frais des parents accompagnateurs sont entièrement à la charge des athlètes.

## Délai de paiement

---

### Cotisations annuelles

Les paiements de cotisation devront être payés à la date limite indiqué sur le compte du membre.

### Frais de participation aux compétitions

Les frais d'inscription aux compétitions sont ajoutés au compte du nageur **10 jours avant** le début de l'événement et doivent être acquittés avant la première journée de compétition.

Si, exceptionnellement, les frais ne sont pas portés au compte dans ce délai, une période de grâce sera accordée. La date limite de paiement sera alors précisée dans le courriel d'envoi.



# MÉGOPHIAS

## NATATION • TROIS-RIVIÈRES

### Frais de retard et suspension de l'abonnement

Passé la date limite de paiement, un frais de 20\$ sera ajouté au compte du membre. Si le paiement n'est pas complété dans les 30 jours suivant la date limite de paiement, l'accès à l'entraînement sera suspendu jusqu'au règlement complet des frais.

### Annulation d'inscriptions annuelles ou à la session

---

Vous pouvez annuler votre inscription avant le début de la session. Comme les services n'ont pas commencé à être fournis, l'annulation n'entraîne aucun frais.

### Annulation pendant la session

Vous pouvez annuler votre inscription au cours de la session. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus, en plus d'une pénalité. Cette pénalité correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.

### Annulation d'inscription pour les compétitions et événements

---

#### Annulation avant la date limite d'inscription

Tous les frais à la compétition seront remboursés (hôtel, transport et inscription). Comme les inscriptions ne sont pas finales, l'annulation n'entraîne aucun frais.

#### Annulation après la date limite d'inscription

- Frais de transport et logement : Non remboursable\*
- Frais d'inscription à la compétition : Non remboursable, à la discrétion du comité organisateur
- Frais d'entraîneurs : Remboursable

\*Il est possible que certains frais puissent être remboursés selon les politiques de remboursements des différentes compagnies. Le cas échéant, ces frais vous seront remboursés.

### En cas de force majeure

---

Dans l'éventualité où l'événement est annulé pour des raisons majeures (ex : météo, bris de piscine etc.), certains frais pourraient être remboursés, selon ce que le club est en mesure d'avoir un remboursement. Exemple :

La compétition de 3 jours est annulée après la première journée de compétition. Le club est en mesure de se faire rembourser la 2<sup>e</sup> nuit d'hôtel. À ce moment, le club effectuera un remboursement de la portion qui a été remboursée.

Dans le cas où le club n'est pas en mesure de recevoir de remboursement pour une partie des frais, les frais ne sont pas remboursables.

### Procédure à suivre pour annuler l'inscription

---

Pour annuler l'inscription de votre enfant, vous devez nous transmettre votre demande avec les informations ci-dessous par courriel à [megophias@uqtr.ca](mailto:megophias@uqtr.ca)

- Nom du responsable du compte :
- Nom du membre :
- Date de naissance :
- Groupe :
- Raison de l'annulation :
- Désirez-vous un crédit au compte ou un remboursement :

Ensuite, nous communiquerons avec vous par courriel pour planifier le remboursement. Le club est tenu de rembourser le client dans les 10 jours suivant la réception de la demande. Le calcul pour le remboursement se fera à partir de la date de réception de votre courriel.



# MÉGOPHIAS

NATATION • TROIS-RIVIÈRES

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec nous à [megophias@uqtr.ca](mailto:megophias@uqtr.ca)